**Projet amendé**

**Ce document est à déposer sur le site de soumission de l’ANR**

[**https://investissementsdavenir.agencerecherche.fr/IDEX-ISITE/**](https://investissementsdavenir.agencerecherche.fr/IDEX-ISITE/)

**avant le 29 novembre 2016 à 13h00 heure de Paris.**

**Attention – conditions de recevabilité[[1]](#footnote-1)**

Ce document comportera au maximum **50 pages[[2]](#footnote-2)** (**espaces inclus,** police 12, interligne simple), page de garde et sommaire et résumés compris, hors tableaux présents dans la trame. Il doit être fourni en deux versions : une au format word avec le décompte du nombre de caractères (voir la consigne ci-dessous), et une au format pdf.

Les indications utiles sont données au début de chacune des parties. Elles sont à retirer avant soumission. Il conviendra alors de mettre à jour la table des matières.

**Important**

Le document déposé sur le site de soumission devra impérativement reprendre la trame proposée, complétée des textes du porteur, dans le strict respect de la structure du document (parties, sections, paragraphes, titres…). **Cette structure ne doit pas être modifiée. Il en va de même pour les libellés des tableaux, de leurs lignes et de leurs colonnes.**

**Les présentations personnalisées et les ajouts graphiques ne sont donc pas admis.**

**Important**

Ce document qui, le cas échéant, servira de base à la contractualisation, doit contenir, en respectant strictement la structure du document :

* les éléments du dernier document déposé[[3]](#footnote-3) qui n’ont pas fait l’objet de modifications ;
* les éléments qui figurent dans le document delta, insérés à la place qui leur revient, en supprimant à chaque fois que nécessaire l’élément auquel il se substitue.

Chaque partenaire complètera et signera un exemplaire du formulaire d’engagement (qui figure à la fin du présent document), et qui vaudra engagement de sa part quant à ses apports au projet. L’ensemble de ces engagements, rassemblés dans un unique fichier pdf, sera à déposer sur le site de soumission selon la procédure qui figure sur la page IDEX/I-SITE du site de l’ANR :

[**https://investissementsdavenir.agencerecherche.fr/IDEX-ISITE/**](https://investissementsdavenir.agencerecherche.fr/IDEX-ISITE/)

A partir de la première partie : « Caractérisation du groupement », les commentaires sur le contenu à fournir sont identiques à ceux qui figuraient dans le dernier document déposé.

Dans la suite, « Initiative » recouvrira indifféremment les deux termes IDEX et I-SITE.

**Important**

**Une version anglaise et une version française de ce document devront être déposées. Elles doivent être identiques par leurs contenus.** Il est rappelé que seule la version anglaise fait foi pour la sélection par le jury.

Une fois le document complété :

* les consignes (en rouge) tout au long du document, et la dernière page sont à retirer ;
* la table des matières est à mettre à jour.

|  |  |
| --- | --- |
| **Acronyme du projet** |  |
| **Titre du projet en français**  |  |
| **Titre du projet en anglais** |  |
| **Coordinateur du projet** | Nom, Prénom : Coordonnées :  |
| **Institution portant le projet (le porteur)** | Nom : Indiquer la nature de cette institution (COMUE, FCS, GIP, structure portant une fusion en cours de réalisation, Université…) :  |
| **Dotation en capital demandée au titre de l’Initiative, en milliers d’euros[[4]](#footnote-4)** |  |

Spécifiez ci-dessous à quel type d’Initiative correspond le projet présenté :

|  |  |
| --- | --- |
| IDEX □ | I-SITE □ |

En cas de changement, remplacer cette partie par le contenue de la section 1 de la deuxième partie du document delta.

**Liste des membres du groupement qui sont parties prenantes (partenaires) de l’Initiative (hors porteur)**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Établissements d’enseignement supérieur et de recherche (ESR)** | **Organismes de recherche** | **Autres[[5]](#footnote-5)** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

Liste des partenaires extérieurs[[6]](#footnote-6) au groupement porteur de l’Initiative

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Établissements d’ESR et organismes de recherche** | **Acteurs du monde socioéconomique[[7]](#footnote-7)** | **Autres**[[8]](#footnote-8) |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

***Table des matières***

[Résumé opérationnel 6](#_Toc457568464)

[Executive summary 6](#_Toc457568465)

[1. Caractérisation du groupement 7](#_Toc457568466)

[1.1 Présentation du porteur et de ses partenaires 7](#_Toc457568467)

[1.2 Projets lauréats du PIA 7](#_Toc457568468)

[1) Laboratoires d’excellence sélectionnés gérés par l’Initiative 7](#_Toc457568469)

[2) IDEFI sélectionnées gérées par l’Initiative 8](#_Toc457568470)

[3) Projets Investissements d’avenir sélectionnés, hors Labex et IDEFI, contribuant à la politique scientifique et de valorisation de l’Initiative 8](#_Toc457568471)

[4) Projets stratégiques de l’Initiative 8](#_Toc457568472)

[1.3 Forces et faiblesses 8](#_Toc457568473)

[1.4 Exemples de partenariats socio-économiques 9](#_Toc457568474)

[2. Ambition de l’Initiative 9](#_Toc457568475)

[3. Déploiement du projet 9](#_Toc457568476)

[3.1 Axes stratégiques 10](#_Toc457568477)

[3.2 Actions 10](#_Toc457568478)

[3.3 Trajectoire 11](#_Toc457568479)

[1) Cadre général 11](#_Toc457568480)

[2) Points forts – évolution projetée dans le temps 11](#_Toc457568481)

[3.4 Moyens 11](#_Toc457568482)

[3.5 Ressources humaines 12](#_Toc457568483)

[3.6 Principaux engagements 12](#_Toc457568484)

[3.7 Évolution des partenariats socio-économiques 12](#_Toc457568485)

[4. Gouvernance, organisation et pilotage 12](#_Toc457568486)

[Formulaire d’engagement 14](#_Toc457568487)

# Résumé opérationnel

En français – 3 pages au maximum, police 12, interligne simple

# Executive summary

En anglais – 3 pages au maximum, police 12, interligne simple

# Caractérisation du groupement

Cette partie vise à décrire le groupement au moment du dépôt de la candidature. Elle doit en résumer les caractéristiques, les atouts et les réussites : spectre d’excellence en matière de recherche, atouts en matière de formation, visibilité internationale, intensité des partenariats pour la recherche comme pour la formation, avec le monde économique comme avec le monde social et culturel, innovations remarquables et distinctives dans chacun de ces champs, etc.

Cette partie doit aussi permettre au groupement de décrire ses faiblesses et/ou potentialités inexploitées qui justifient les choix et les priorisations présentés dans son projet.

Les réalisations à l’actif du groupement sont de nature à crédibiliser à la fois le niveau d’ambition et le déploiement du projet, respectivement décrits dans les parties 2 et 3.

## Présentation du porteur et de ses partenaires

Ce paragraphe sera consacré à la caractérisation institutionnelle et partenariale de l’Initiative.

Les éléments de caractérisation comprendront notamment les données, indicateurs et résultats d’analyse et d’évaluation disponibles au niveau national (rapports de l’AERES ou du HCERES, données de l’OST, STRATER…).

## Projets lauréats du PIA

Les projets listés ci-dessous doivent être liés au site d’implantation de l’Initiative. Globalement, ce sont ceux qui contribuent à la renommée du groupement et dans lesquels interviennent de manière significative un ou plusieurs de ses membres.

### Laboratoires d’excellence sélectionnés gérés par l’Initiative

Copier ici le tableau correspondant de la section 2 de la deuxième partie du document delta.

### IDEFI sélectionnées gérées par l’Initiative

Copier ici le tableau correspondant de la section 2 de la deuxième partie du document delta.

### Projets Investissements d’avenir sélectionnés contribuant à la politique scientifique et de valorisation de l’Initiative

Copier ici les tableaux correspondant de la section 2 de la deuxième partie du document delta.

### Projets stratégiques de l’Initiative

Copier ici le texte et le tableau correspondant de la section 2 de la deuxième partie du document delta.

## Forces et faiblesses

Sur chacun des champs constituant le projet d’Initiative, il est attendu que le groupement opère une analyse stratégique approfondie. Ainsi, après avoir rapidement passé en revue ses forces et faiblesses et celles de ses membres, le groupement précisera les forces et opportunités sur lesquelles il construit le projet et les faiblesses auxquelles il compte remédier.

Il s’agira de mettre en relief les points forts distinctifs (notamment les champs disciplinaires à forte visibilité), les réalisations à l’actif des établissements, la capacité à innover et à se projeter dans le contexte national et international.

Le groupement pourra mettre en avant les atouts que constitue la présence à ses côtés de ses partenaires extérieurs.

Cette présentation pourra s’accompagner d’une analyse comparative avec d’autres établissements ailleurs dans le monde, que ce soit de façon globale ou sur certains thèmes choisis, mais aussi d’une présentation de réseaux internationaux de premier plan auxquels les membres du groupement appartiennent.

A minima, les champs à traiter sont les suivants (l’ordre dans lequel les divers champs retenus sont ici traités devra être conservé dans les paragraphes ultérieurs):

* Structuration, intégration et gouvernance
* Recherche
* Formation
* Valorisation et partenariats socioéconomiques
* International
* Vie étudiante

Cette partie est complétée par la reprise de la section 3 de la deuxième partie du document delta, « Forces et faiblesses ».

## Exemples de partenariats socio-économiques

Copier ici la section 4.1 du document delta.

# Ambition de l’Initiative

A partir de l’analyse précédente sur les forces et faiblesses ainsi que sur les opportunités s’offrant au groupement, on décrira ici, dans un exercice prospectif, la cible du projet à dix ans : Comment les atouts auront-ils été valorisés ? Comment les faiblesses auront-elles été surmontées ? Quelles auront été, dans les différents domaines d’activité, les grandes réalisations à l’actif du projet? Comment le groupement aura-t-il constitué une université de visibilité internationale, voire mondiale ? Comment l’Initiative aura-t-elle contribué à la structuration du site ?

Le porteur pourra s’appuyer sur un benchmark international, tout particulièrement si l’Initiative juge pertinent de se comparer à la situation de départ d’une (ou plusieurs) université(s) étrangère(s) qui aurai(en)t par la suite connu une trajectoire remarquable et dont l’Initiative souhaiterait s’inspirer

Cette partie est complétée ou modifiée par la reprise du texte de la section 5 de la deuxième partie du document delta, « Ambition de l’initiative ».

# Déploiement du projet

Le déploiement du projet d’Initiative regroupe les choix effectués (axes stratégiques), les actions menées et la trajectoire empruntée pour réaliser l’ambition affichée. La trajectoire représente l’organisation des actions selon les axes stratégiques et sous la gouvernance de pilotage du projet. Elle est structurée par des jalons précis et des engagements forts.

Chaque action du projet doit faire l’objet d’une estimation financière. Outre les crédits demandés au titre de l’action IDEX / I-SITE du PIA2, le projet doit mobiliser des financements pluriannuels des partenaires et des partenaires extérieurs du groupement. Des garanties doivent être apportées sur le fait que les crédits obtenus au titre du PIA2 et les financements complémentaires seront concentrés sur les actions sélectionnées sans effet de substitution.

Une cohérence est attendue entre l’ambition décrite, les axes stratégiques, les actions et les moyens qui y seront consacrés (y compris sous l’angle pluriannuel de développement du projet).

## Axes stratégiques

Seront précisés dans cette partie les grands axes qui structurent le projet (axes de progression ou défis fondamentaux à relever, leviers identifiés), sur lesquels le projet suivra une trajectoire ambitieuse balisée par des jalons précisément identifiés.

La description fera apparaître les choix effectués et les priorités retenues, et caractérisera ainsi la dynamique stratégique propre du projet.

## Actions

Ce paragraphe doit être consacré à une description précise et opérationnelle des actions de toute nature de l’Initiative, qui déclinent les axes stratégiques. Pour chaque action, est attendue une présentation des modes opératoires retenus : processus de décision et sélectivité, équilibre entre les démarches « top down » / « bottom up » dans les initiatives et les prises de décisions, chartes qualité, etc.

La réalisation de ces actions concourt à la dynamique d’excellence du projet qui met en mouvement les forces les plus remarquables présentes dans le groupement en leur donnant les moyens de relever les défis de la compétition mondiale. Ces actions concernent l’ensemble des champs du projet, selon l’ordre suivant :

* Structuration, intégration et gouvernance
* Recherche
* Formation
* Valorisation et partenariats socioéconomiques
* International
* Vie étudiante

L’attention est appelée sur quatre points :

* Lors du PIA 1, le jury a déploré la faible ambition en matière de formation. Cet aspect devra donc être traité avec soin.
* Les actions devront illustrer la démarche la plus intégratrice entre universités, écoles et organismes.
* La dynamique d’excellence globale du projet si elle s’appuie sur les points forts avérés, ne doit pas négliger le potentiel insuffisamment exploité et doit prévoir à cette fin des actions dédiées à l’effet d’entraînement.
* Les candidats décriront l’apport spécifique des Labex et Idefi dans le projet

Cette partie est complétée ou modifiée par la reprise de la section 6 de la deuxième partie du document delta, « Actions ».

## Trajectoire

### Cadre général

Il s’agit de décrire les grands jalons ou résultats qui séquencent le déploiement du projet à 4 ans et à 10 ans, ainsi que les indicateurs associés. Cette trajectoire est cohérente avec l’ambition cible, les axes stratégiques et les actions du projet, et elle contribue à une bonne perception de la dynamique de développement du projet.

Le porteur est libre de fixer et de décrire toute étape intermédiaire pertinente ainsi que les enchaînements et articulations d’actions qui rythment la réalisation du projet.

Le porteur décrira ici l’articulation avec la stratégie inscrite dans le projet de site.

Cette partie est complétée ou modifiée par la reprise du texte de la section 7.1 de la deuxième partie du document delta, « Trajectoire ».

### Points forts – évolution projetée dans le temps

Copier ici le tableau de la section 7.2 du document delta.

## Moyens

Une évaluation globale des moyens nécessaires doit être fournie en remplissant les tableaux du document « Données clefs et programmation financière ».

Il s’agit de montrer comment seront répartis ces moyens entre les différentes actions, en intégrant la totalité des ressources bénéficiant au projet : financements sollicités au titre de l’action IDEX/I-SITE, moyens issus d’autres actions du PIA, moyens mis à disposition de l’Initiative par les membres du groupement et ses partenaires extérieurs, recettes propres. La capacité de l’Initiative à assurer la pérennité de ces dernières sources de financement sera précisée.

## Ressources humaines

La politique des ressources humaines, notamment celle de l’emploi scientifique, constitue un élément central de la réussite du projet d’Initiative. On décrira ici les axes et objectifs retenus en la matière, qu’il s’agisse des personnels enseignants-chercheurs et chercheurs (juniors et seniors) et des autres personnels concourant au projet.

Le porteur pourra décrire les principaux moyens mobilisés pour une politique partagée entre les établissements : chaires d’attractivité, et plus généralement politique des talents : mutualisation, politique des emplois et redéploiements stratégiques, politiques des rémunérations.

Cette partie est complétée ou modifiée par la reprise de la section 8 de la deuxième partie du document delta, « Ressources humaines ».

## Principaux engagements

Pour synthétiser la description du projet, on récapitulera ici les principaux engagements pris par les membres du groupement pour atteindre les objectifs de l’Initiative.

Le porteur a toute liberté pour formaliser ces engagements dont la portée sera appréciée par le jury.

Un ensemble d’indicateurs permettant d’évaluer la progression du projet jusqu’à son terme sera proposé.

Le cas échéant, le porteur mettra en regard les indicateurs du projet avec les engagements pris au titre du contrat de site

Cette partie est complétée par la reprise de la section 9 de la deuxième partie du document delta, « Principaux engagements ».

## Évolution des partenariats socio-économiques

Copier ici la section 4.2 du document delta.

# Gouvernance, organisation et pilotage

Il est attendu que les modes de gouvernance de l’Initiative soient décrits : équilibre des rôles entre la communauté académique et l’exécutif, composition et compétences des instances de pilotage et d’administration de l’Initiative, etc. L’implication des organismes de recherche et les modalités d’élaboration partagée des choix stratégiques ainsi que leurs effets sur la gouvernance seront précisés.

L’Initiative devra démontrer sa capacité à prendre et mettre en œuvre rapidement des décisions stratégiques.

Les processus relevant de la gouvernance et permettant l’intégration pérenne des acteurs, l’ajout de nouveaux membres, l’évolution dynamique et la structuration de l’Initiative seront décrits. Cette présentation doit avoir en perspective la cible institutionnelle choisie à terme.

En matière de pilotage, les structures appropriées seront présentées, en précisant en particulier les mécanismes d’attribution des moyens.

Seront également décrites les grandes caractéristiques des points suivants :

* Le mode interne d’allocation des moyens
* La montée en charge du projet
* Les actions de mutualisation en matière de recherche, de formation et de services
* Comment l’initiative garantira la forte concentration des moyens pour mettre en œuvre sa dynamique d’excellence
* Comment les différents partenaires du groupement et le groupement lui-même tiendront leurs engagements en matière d’affectation des moyens propres et de structuration-intégration.

Cette partie est complétée ou modifiée par la reprise du texte de la section 10 de la deuxième partie du document delta, « Gouvernance ».

# Formulaire d’engagement

Chaque établissement, porteur ou partenaire de l'Initiative, devra joindre un exemplaire du présent document signé, accompagné d'une lettre de positionnement stratégique et d'engagement de cet établissement, précisant la contribution de l'établissement au budget global présenté en termes de ressources humaines, équipements spécifiques, budget de fonctionnement, et, éventuellement, mise à disposition de l'immobilier (en cohérence avec les données fournies dans l’annexe financière).

Le coordinateur du projet déposera, sous la forme d’un fichier pdf, les engagements et les lettres de positionnement, classés par partenaire, sur le site de soumission

<https://investissementsdavenir.agencerecherche.fr/IDEX-ISITE/>

avant le jeudi 5 janvier 2017 à 13h00 (heure de Paris).

Établissement :

Prénom :

Nom :

Qualité :

Ayant le pouvoir d'engager juridiquement l'établissement ci-dessus, je déclare :

* avoir pris connaissance du dossier de soumission tel que déposé pour la phase de sélection, et du règlement relatif aux modalités d'attribution des aides au titre de l’appel à projets « Initiatives d'excellence » du premier programme d’investissement d’avenir et de l’appel à projets IDEX/I-SITE du deuxième programme d’investissement d’avenir ;
* souscrire aux obligations qui en découlent, notamment à des fins d'évaluation globale de l'action ;
* être partie prenante des engagements qu’il contient pour le succès du projet ;
* m'engager à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation du projet tels que décrits dans le dossier de soumission, dans les conditions prévues par le règlement relatif aux modalités d'attribution des aides précité.

Date :

Lieu :

Signature :

1. voir le texte de l’appel à projets, § 3.2, pp.13, 14 [↑](#footnote-ref-1)
2. La contrainte de taille est ici exprimée en nombre de pages et non en caractères pour assurer la compatibilité avec les documents de la vague 1 [↑](#footnote-ref-2)
3. Document de présélection pour la vague 2 et de sélection pour la vague 1 [↑](#footnote-ref-3)
4. Hors Labex et IDEFI [↑](#footnote-ref-4)
5. Par exemple : CHU, Pôles de compétitivité… [↑](#footnote-ref-5)
6. Voir la définition contenue dans l’appel à projets [↑](#footnote-ref-6)
7. Par exemple : entreprise… [↑](#footnote-ref-7)
8. Par exemple : Conseil Régional… [↑](#footnote-ref-8)